

Montaigne, *Les Essais, Des Cannibales*, Livre I, XXXI, 1595

En 1562, Montaigne accompagne l'armée royale à Rouen et y rencontre trois « cannibales » du Brésil. Ces Indiens fascinent les Européens qui ne se lassent pas de les décrire, non sans s'interroger eux-mêmes. Dans ce passage, Montaigne tente de prendre à rebours l'opinion commune qui assimile le sauvage à un barbare.

Ils (=Les Cannibales) ont leurs guerres contre les nations qui sont au-delà de leurs montagnes, plus avant en la terre ferme, auxquelles ils vont tout nus, n'ayant autres armes que des arcs ou des épées de bois, appointées par un bout, à la mode des langues de nos épieux¹. C'est chose émerveillable que de la fermeté de leurs combats, qui ne finissent jamais que par meurtre et effusion de sang ; car, de déroutes et d'effroi, ils ne savent que c'est². Chacun rapporte pour son trophée la tête de l'ennemi qu'il a tué, et l'attache à l'entrée de son logis. Après avoir longtemps bien traité leurs prisonniers, et de toutes les commodités dont ils se peuvent aviser, celui qui en est le maître, fait une grande assemblée de ses connaissances ; il attache une corde à l'un des bras du prisonnier, par le bout de laquelle il le tient éloigné de quelques pas, de peur d'en être offensé, et donne au plus cher de ses amis l'autre bras à tenir de même ; et eux deux, en présence de toute l'assemblée, l'assomment à coups d'épée. Cela fait, ils le rôtissent et en mangent en commun et en envoient des morceaux à ceux de leurs amis qui sont absents. Ce n'est pas, comme on pense, pour s'en nourrir, ainsi que faisaient anciennement les Scythes³ ; c'est pour représenter une extrême vengeance.

Et pour preuve qu'il en est bien ainsi, ayant aperçu que les Portugais, qui s'étaient ralliés à leurs adversaires, usaient contre eux d'une autre sorte de mort, quand ils les prenaient, qui était de les enterrer jusqu' à la ceinture, et de tirer sur le reste du corps force coups de trait⁴, et de les pendre après, ils pensèrent que ces gens-ci de l'autre monde, comme ceux qui avaient semé la connaissance de beaucoup de vices dans leur voisinage, et qui étaient beaucoup plus grands maîtres qu'eux en toute sorte de méchanceté, ne prenaient pas sans occasion cette sorte de vengeance, et qu'elle devait être plus pénible que la leur, alors ils commencèrent⁵ à quitter leur façon ancienne pour suivre celle-ci.

Je ne suis pas fâché que nous remarquions l'horreur barbaresque qu'il y a en une telle action, mais oui bien de quoi, jugeant bien de leurs fautes, nous soyons si aveugles aux nôtres. Je pense qu'il y a plus de barbarie à manger un homme vivant qu'à le manger mort⁶, à déchirer par tourments et par gênes⁷ un corps encore plein de sentiment, le faire rôtir petit à petit, le faire mordre et meurtrir aux chiens et aux pourceaux (comme nous l'avons non seulement lu, mais vu de fraîche mémoire, non entre des ennemis anciens, mais entre des voisins et concitoyens, et, qui pis est⁸, sous prétexte de piété et de religion), que de le rôtir et manger après qu'il est trépassé.

Chrysippe et Zénon⁹, chefs de l'école stoïque ; ont bien pensé qu'il n'y avait aucun mal de se servir de notre charogne à quoi que ce fut pour notre besoin, et d'en tirer de la nourriture ; comme nos ancêtres, étant assiégés par César en la ville de Alésia, se résolurent de soutenir la faim de ce siège par les corps des vieillards, des femmes et d'autres personnes inutiles au combat.

“ Les Gascons, dit-on, s'étant servis de tels aliments, prolongèrent leur vie. ”¹⁰

Et les médecins ne craignent pas de s'en servir à toute sorte d'usage pour notre santé ; soit pour l'appliquer au-dedans ou au-dehors ; mais il ne se trouva jamais aucune opinion si dérégulée qui excusât la trahison, la déloyauté, la tyrannie, la cruauté, qui sont nos fautes ordinaires.

Nous les pouvons donc bien appeler barbares, eu égard aux règles de la raison, mais non pas eu égard à nous, qui les surpassons en toute sorte de barbarie.

1. A la manière des embouts ferrés

2. Ils ne savent pas ce que sont la déroutée et l'effroi

3. peuple antique d'origine iranienne

4. flèches

5. si bien qu'ils

6. Montaigne fait ici référence aux guerres civiles et religieuses entre catholiques et protestants (1562-1598)

7. tortures

8. ce qui est pire

9. philosophes grecs du IIIe siècle avant JC

10. en latin dans le texte : « Vascones, fama est, alimentis talibus usi/ Produxere animas » Propos attribués à Juvénal, poète satirique latin du Ier siècle après JC.

Comment Montaigne montre-t-il l'humanité du sauvage dans cet extrait ?

= les Cannibales sont barbares, les Européens aussi : aucune hiérarchie des cultures, tous humains. La barbarie n'est pas un critère d'in-humanité.

I. Montaigne loue la bravoure des combattants Amérindiens.

1. Eloge du sauvage

Montaigne nous dit que les cannibales sont dotés de grandes vertus, y compris au moment de faire la guerre ou d'accomplir des actes anthropophages. Ainsi, même quand il pratique la guerre, le sauvage fait preuve de qualités.

- Respect de la vie des non-combattants : Combats menés loin de chez eux

« au-delà, plus loin » = externalisation des guerres qui n'atteignent pas la communauté civile, les familles. = souci de préserver les familles et les structures sociales.

- Combattants déterminés :

À la ligne 4, il introduit son point de vue par le biais d'un modalisateur : « C'est une chose émerveillable que la fermeté de leurs combats ». = on peut s'interroger sur l'étonnement de Montaigne : émerveillable pour des Cannibales d'avoir des qualités ? ou jeu avec le lecteur qui doute de trouver ces qualités, en les pointant ainsi Montaigne anticipe la contradiction et la souligne pour mieux la remettre en cause. Son « émerveillable » devient ironique : Montaigne ne pense pas que seuls les Européens puissent être fermes au combat. Il sourit de l'étonnement du lecteur et peut-être aussi de sa première réaction qu'il a rencontré des hommes d'un autre civilisation.

- Montaigne souligne avant tout le courage des Amérindiens.

Il met en avant leur pugnacité et leur capacité à ignorer la peur : « pour ce qui est des déroutes et de l'effroi, ils ne savent pas ce que c'est » .

Contraste avec la simplicité des armes de combat : « arcs, épées de bois » et l'absence d'armure, nudité du militaire sans armure. Les armes offensives sont rudimentaires et les armes défensives inexistantes. Il est en effet précisé dès le début du passage que les Américains vont à la guerre « tout nus », munis d'armes en bois. La simplicité de leur mise suggère l'innocence //Adam et Ève. Les cannibales apparaissent comme des êtres innocents qui auraient une vie proche de celle qui est décrite dans le jardin d'Éden et qui servira ensuite de modèle pour l'utopie.

2. Le traitement des prisonniers par les cannibales : L'auteur décrit l'acte cannibale de la ligne à la ligne .

- Après avoir constaté la violence des combats entre peuples sauvages (l. 1-), Montaigne relate les différentes étapes menant à l'exécution des prisonniers.

Le lecteur apprend que ces derniers sont accueillis (« après avoir longtemps bien traité leurs prisonniers » l. 7) avant d'être assaillis par les coups de la communauté. Le massacre des prisonniers, pour être brutal, n'en suit pas moins un protocole précis et rigoureux : loin d'être un acte dicté par un besoin vital, il s'agit d'un rituel social d'une extrême sophistication (« une grande assemblée » se réunit, s'ensuit le partage de la victime entre tous les cannibales). C'est en cela qu'il est culturel et non animal

- Il fait l'apologie du cannibalisme : éloge paradoxal

Pour cela Montaigne adopte un mode de raisonnement inductif : après avoir fait le récit des combats entre peuples sauvages, il en vient progressivement à l'énoncé de sa thèse. Ainsi, le récit du rituel cannibale amène Montaigne à un constat paradoxal : « Ce n'est pas, comme on pense, pour s'en nourrir [...] : c'est pour manifester une très grande vengeance » (l. 15). Refusant de réduire les violences de ces peuples à des actions barbares, l'auteur leur confère une dimension symbolique et morale.

- Montaigne met davantage l'accent sur les postures guerrières

l'effusion de sang, la tête exhibée comme un « trophée » puis sur les liens communautaires (les amis, la communauté) : le cannibalisme est donc une pratique, par laquelle une société réaffirme les liens qui la fondent.

II. Européens et Cannibales : à l'exemple des Portugais

1. La torture comme exemple de relation aux autres

- Les Européens apparaissent dans le texte comme des modèles : « enterrer jusqu'à la ceinture » , « tirer au demeurant du corps force coups de traits et les pendre après ». Les auteurs de ces tortures sont les Européens désignés collectivement dans la seconde moitié du texte ou les « Portugais » dénoncés pour leurs pratiques auprès des peuples américains. = modèle paradoxal de violence et d'inhumanité

- Le raffinement apparaît dans les tortures :

Alors que les Portugais imaginent une mise à mort compliquée : il y a deux étapes avant la mise à mort par pendaison : l'enterrement jusqu'au niveau de la ceinture et la torture par les « coups de trait » les cannibales exécutent leurs prisonniers rapidement : ils « l'assomment à coups d'épée ».

2. La réflexion de Montaigne sur les cannibales s'inscrit dans le contexte des guerres de religion qui déchirent alors la France (1562-1598). Ces circonstances amènent l'essayiste à relativiser la barbarie des cannibales.

- Dans leurs pratiques guerrières, les Européens sont plus cruels que les Amérindiens, parce que les premiers blessent et torturent leurs prisonniers encore vivants (« de les enterrer,... les tirer... et les pendre après », l'adverbe de temps permet à Montaigne d'imposer une comparaison avec les actions des cannibales, alors que les seconds les plongent dans l'inconscience (« les assomment ») avant de les manger : « Cela fait ils le rôttissent », la proposition « cela fait » qui fonctionne comme une CC de temps et l'adverbe « après » marquent la succession des deux actions. L'opposition entre les deux peuples commencent par l'organisation chronologique entre la mort et les souffrances de la mise à mort.

- Les Cannibales ont acquis auprès des Européens de nombreuses connaissances :

l'immoralité est dénoncée par les mots et expressions du registre moral : « vices » et « maîtres en toutes sortes de malice ». Mais les Cannibales ne sont pas moralement supérieurs aux Européens, car ils abandonnent leur propre coutume pour les leurs (l. 25), en la croyant mieux adaptée à leur but. Ils abandonnent leurs propres coutumes pour celles des Européens, les croyant plus adaptées à leur vengeance. Il y a donc horreur barbaresque et peuples acculturés au pire.

III. Réflexion sur la barbarie des Européens : à l'exemple des Européens, rédéfinition du mot « barbare » non lié à un peuple mais à des actions

1. Ensuite Montaigne utilise un raisonnement par concession : les Cannibales sont violents : « je ne suis pas fâché que nous soulignons l'horreur barbare...aveugles à l'égard des nôtres ».

En signalant tout de même que les actes cannibales relèvent de « l'horreur barbaresque », Montaigne fait un raisonnement par concession. Il admet donc que le peuple décrit dans son texte fait preuve de cruauté. Pourtant, son texte tend à les défendre. La concession de Montaigne est nécessaire à la qualité de son argumentation : c'est en effet ce qui permet de rester crédible. (cf les conseils des rhéteurs que Montaigne maîtrise parfaitement)

2. Entre les lignes et , l'opposition entre Européens et sauvages s'amorce par le comparatif de supériorité « plus de...à » ... « qu'à » pour redéfinir la « barbarie » par le biais de termes antithétiques : le lecteur peut s'attendre à une supériorité de l'homme européen comme le sous-entend la politique coloniale des gouvernement européens = or Montaigne aboutit à une égalité des peuples.

le massacre de « l'homme vivant » s'oppose à celui d'un homme « mort » tandis que la cruauté des guerres civiles est rendue sensible par un « faux parallélisme » qui laisse entendre une nouvelle hiérarchie entre les civilisations : d'un côté « faire rôttir petit à petit, à le faire mordre et tuer par les chiens et les pourceaux », une proposition à rebondissements qui poursuit la comparaison ; de l'autre « le rôttir et manger après qu'il est trépassé ».

Montaigne définit ses contemporains comme des meurtriers. Il prend le temps dans une longue énumération de verbes à l'infinitif de décrire les actions successives avant la mise à mort

Le sujet qui cause les tortures restent sous-entendu mais la complexité de la phrase fait écho à la description précédente des procédés des Portugais : multiplicité des verbes et phrase à rallonge qui mime la recherche raffinée de souffrances. La brièveté du deuxième temps de la comparaison renforcée par la reprise des mêmes verbes souligne l'absence de recherche des souffrances confortée par la proposition subordonnée de temps « après qu'il est trépassé ». La mort est l'objectif non la souffrance d'un ennemi. C'est une célébration héroïque et victorieuse non un spectacle sanglant.

La comparaison et les oppositions soulignent la barbarie de ceux qui sont les sujets des nombreux verbes de tortures : les Européens.

3. Le relativisme : Ce rapprochement fréquent avec l'Europe permet surtout de dénoncer le comportement des Européens qui jugent du degré de barbarie des peuples découverts sans se remettre en cause alors que les guerres de Religion sévissent dans tout l'Ancien Continent. C'est cette remise en cause que propose Montaigne à travers ce constant va-et-vient entre l'Amérique et l'Europe.

IV : Egalité des peuples : Européens et Cannibales ne s'opposent plus, ils sont humains

1. La civilisation européenne et l'anthropophagie : dans un souci de précision, Montaigne cherche à élargir ses observations à d'autres penseurs et à d'autres époques

- Philosophes antiques : Il a recours à l'argument d'autorité, Montaigne s'appuie sur Chrysippe et à Zénon pour étayer sa thèse

En recourant à Chrysippe et à Zénon (l.), Montaigne donne une légitimité à sa thèse. Ce procédé est courant à la Renaissance : la référence aux auteurs antiques permet d'assurer la validité d'un propos qui ne doit pas émaner d'une simple personne mais trouver sa source dans une tradition littéraire. Grâce à l'utilisation de cet argument d'autorité, Montaigne démontre que l'anthropophagie est une pratique noble + exemple de la ville d'Alexia assiégée par Jules César.

- L'histoire européenne : que dit-elle sur les pratiques anthropophages ?

Ainsi Montaigne cite trois peuples ayant pratiqué l'anthropophagie alimentaire dans l'Antiquité, un temps éloigné de celui du lecteur, qui met à distance l'évocation de pratiques éventuellement choquantes :

les Scythes (l.), réputés pour la cruauté de leurs pratiques guerrières, et les Grecs (Chrysippe et Zénon) « chefs de l'école stoïque » (l.); celle-ci est également connue pour cultiver l'endurance aux aléas de l'existence sur lesquels on n'a pas de prise, et elle est souvent prise pour exemple de comportements héroïques dans les *Essais*. Le troisième peuple est celui de « nos ancêtres... assiégés par César en la ville d'Alésia » (l.): cette fois, avec l'adjectif possessif « nos » et l'allusion à un épisode célèbre de l'histoire de France, Montaigne invite son lecteur français à se sentir proche des cannibales et à ne pas les juger. Les rapprochements historiques de Montaigne soulignent que quand l'homme se livre au cannibalisme c'est par nécessité (anthropophagie utilitaire).

2. Conclusion du raisonnement de Montaigne : fin de l'ethnocentrisme, pour Montaigne la découverte pour les Européens de ces peuples imposent une réflexion sur la civilisation européenne et non sur la supériorité des Européens

- De la relativité de la norme

Conjonction de coordination = aboutissement, conséquence : « donc » Montaigne met en doute la pertinence du terme « barbare ». = jeu sur le polyptote « barbare » « barbarie » en début et fin de phrase et les deux sens proposés = l'étranger/la cruauté

- Dans les sociétés grecque et romaine, le barbare est l'étranger (< barbaros, celui dont la gorge ne produit que des bruits ressemblant à [bar-bar], celui dont on ne comprend pas la langue). Dans cet extrait des « Cannibales », Montaigne remet en question l'opposition traditionnelle entre société civilisée et société barbare. Selon lui, la barbarie est un vice présent aussi bien chez les peuples sauvages que chez les Européens : « Je ne suis pas fâché que nous soulignons l'horreur barbare qu'il y a dans une telle action, mais plutôt du fait que, jugeant bien de leurs fautes, nous soyons si aveugles à l'égard des nôtres » (l. 26-28).

- De la redéfinition du « nous » = « nous et « raison » en viennent à s'opposer par le parallélisme antithétique « eu égard » et « mais non eu égard ».

L'antécédent « nous » du pronom relatif « qui » introduit une relative explicative = valeur circonstancielle (quand nous les surpassons... /parce que nous les surpassons...) ou valeur déterminante = elle identifie nous à la barbarie. Montaigne laisse une porte ouverte aux Européens : à eux de ne pas dépasser les Cannibales en barbarie et à eux de ne pas se montrer barbares.

Conclusion :

On accepte difficilement la diversité culturelle. Ce texte nous amène à réfléchir sur la relativité de nos jugements quant à ce qui est sauvage et civilisé, réflexion générale toujours actuelle.

NB : Pour les chrétiens, Dieu est présent dans l'hostie qu'ils mangent à la messe, lors du sacrement appelé l'eucharistie. C'est pourquoi ils ont été dénoncés comme cannibales par les réformés.